



N° 2596

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 13 octobre 2005.

PROPOSITION DE LOI

*pour des funérailles nationales
au **dernier Poilu** de la guerre 1914-1918
et pour son inhumation à la nécropole nationale de Lorette
dans le Pas-de-Calais,*

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales,
à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais
prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

par MM. Jean-Marc AYRAULT, Serge JANQUIN, Jean-Claude BOIS, Gilles COCQUEMPOT, Mme Odette DURIEZ, M. Albert FACON, Mme Catherine GÉNISSON, MM. Jean-Pierre KUCHEIDA, Jack LANG, Michel LEFAIT, Guy LENGAGNE, Jean-Claude LEROY, Jean-Louis DUMONT, Alain NÉRI, Mme Patricia ADAM, MM. Claude BARTOLONE, Christian BATAILLE, Jean-Claude BATEUX, Jean-Pierre BLAZY, Serge BLISKO, Patrick BLOCHE, Daniel BOISSERIE, Pierre BOURGUIGNON, Mme Danielle BOUSQUET, MM. Michel CHARZAT, Alain CLAEYS, Michel DASSEUX, Jean-Pierre DEFONTAINE, Marcel DEHOUX, Michel DESTOT, Marc DOLEZ, René DOSIÈRE, Jean-Pierre DUFAU, William DUMAS, Yves DURAND, Jacques FLOCH, Pierre FORGUES, Mme Geneviève GAILLARD, MM. Jean GAUBERT, Alain GOURIOU, David HABIB, Jean-Louis IDIART, Mme Françoise IMBERT, MM. Eric JALTON, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Jean-Yves LE DÉAUT, Bruno LE ROUX, Michel LEFAIT, Patrick LEMASLE, Michel LIEBGOTT, François LONCLE, Bernard MADRELLE, Christophe MASSE, Mmes Hélène MIGNON, Chantal ROBIN-RODRIGO, M. Alain VIDALIES

et les membres du groupe socialiste (1) et apparentés (2)

Députés.¹²

(1) *Ce groupe est composé de :* Mmes Patricia Adam, Sylvie Andrieux, MM. Jean-Marie Aubron, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Claude Bartolone, Jacques Bascou, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Eric Besson, Jean-Louis Bianco, Jean-Pierre Blazy, Serge Blisko, Patrick Bloche, Jean-Claude Bois, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Augustin Bonrepaux, Jean-Michel Boucheron, Pierre Bourguignon, Mme Danielle Bousquet, MM. François Brottes, Jean-Christophe

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Alors que les derniers Poilus, soldats de la guerre 1914-1918 servant la France, ne sont plus qu'une poignée, nous avons l'honneur d'attirer la particulière et respectueuse attention du Parlement sur l'organisation de funérailles nationales et solennelles pour le dernier d'entre eux, quelle que soit son origine.

Au moment où l'Europe et le monde ont, plus que jamais, besoin de paix, une telle cérémonie, par son caractère national et solennel, rendrait hommage à toutes les victimes de ce premier conflit mondial du XX^e siècle : aux soldats du camp allié, de France, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie ; aux soldats du camp adverse, aujourd'hui nos amis ; aux veuves, aux orphelins, aux mutilés.

Ces funérailles nationales participeraient du nécessaire travail de mémoire, celui entrepris par les historiens pour les générations d'après-guerre, pour que le « plus jamais cela » devienne, enfin, une réalité. Une telle cérémonie aurait un impact fort sur les jeunes générations en délivrant un message de paix et d'espérance.

Sous la présidence et en présence de Monsieur le Président de la République, cet événement exceptionnel pourrait se dérouler en un lieu symbolique de la mémoire combattante (Hôtel des Invalides, Arc de triomphe, Panthéon...). Dans le cadre de la nécessaire unité européenne, synonyme de paix, des délégations d'anciens combattants et des représentants des Nations, dont l'Allemagne, pourraient participer à cette cérémonie.

A l'issue de ces funérailles nationales, le dernier Poilu pourrait, avec l'accord de la famille, être inhumé à la nécropole nationale de Lorette, dans le Pas-de-Calais, haut lieu de la mémoire de toutes les guerres, au milieu des cercueils de la Tour lanterne, veillés depuis l'origine par les Gardes d'honneur de Lorette.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir accepter la présente proposition de loi visant à rendre un hommage solennel et ultime au Der des Ders de la Der des Ders, manifestant ainsi

Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Martine Carrillon-Couvreur, MM. Laurent Cathala, Jean-Paul Chanteguet, Michel Charzat, Alain Claeys, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Cocquempot, Pierre Cohen, Mme Claude Darciaux, M. Michel Dasseux, Mme Martine David, MM. Marcel Dehoux, Michel Delebarre, Jean Delobel, Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, François Dosé, René Dosière, Julien Dray, Tony Dreyfus, Pierre Ducout, Jean-Pierre Dufau, William Dumas, Jean-Louis Dumont, Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Mme Odette Duriez, MM. Henri Emmanuelli, Claude Evin, Laurent Fabius, Albert Facon, Jacques Floch, Pierre Forgues, Michel Françaix, Mme Geneviève Gaillard, M. Jean Gaubert, Mmes Nathalie Gautier, Catherine Génisson, MM. Jean Glavany, Gaëtan Gorce, Alain Gouriou, Mmes Elisabeth Guigou, Paulette Guinchard, M. David Habib, Mme Danièle Hoffman-Rispal, MM. François Hollande, Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Eric Jalton, Serge Janquin, Armand Jung, Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Jack Lang, Jean Launay, Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, MM. Gilbert Le Bris, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Yves Le Drian, Michel Lefait, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Patrick Lemasle, Guy Lengagne, Mme Annick Lepetit, MM. Bruno Le Roux, Jean-Claude Leroy, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. François Loncle, Victorin Lurel, Bernard Madrelle, Louis-Joseph Manscour, Philippe Martin (*Gers*), Christophe Masse, Didier Mathus, Kléber Mesquida, Jean Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Arnaud Montebourg, Henri Nayrou, Alain Néri, Mme Marie-Renée Oget, MM. Michel Pajon, Christian Paul, Christophe Payet, Germinal Peiro, Jean-Claude Perez, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, MM. Jean-Jack Queyranne, Paul Quilès, Alain Rodet, Bernard Roman, René Rouquet, Patrick Roy, Mme Ségolène Royal, M. Michel Sainte-Marie, Mme Odile Saugues, MM. Henri Sicre, Dominique Strauss-Kahn, Pascal Terrasse, Philippe Tourtelier, Daniel Vaillant, André Vallini, Manuel Valls, Michel Vergnier, Alain Vidalies, Jean-Claude Viollet, Philippe Vuilque.

²() MM. Jean-Pierre Defontaine, Paul Giacobbi, Joël Giraud, François Huwart, Simon Renucci, Mme Chantal Robin-Rodrigo, M. Roger-Gérard Schwarzenberg, Mme Christiane Taubira.

notre solidarité sans faille au-delà du temps, et luttant contre l'oubli néfaste de cette tragédie qui a englouti une partie de l'Europe.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

La Nation rendra un hommage solennel aux anciens combattants de la première guerre mondiale en organisant des funérailles nationales au dernier Poilu reconnu comme tel, quelle que soit son origine.

Article 2

La Nation procédera, avec l'accord de la famille, à l'inhumation du dernier Poilu reconnu comme tel à la nécropole nationale de Lorette dans le Pas-de-Calais.

Composé et imprimé pour l'Assemblée nationale par JOUVE
11, bd de Sébastopol, 75001 PARIS

Prix de vente : 0,75 €
ISBN : 2-11-119451-4
ISSN : 1240 – 8468

En vente à la Boutique de l'Assemblée nationale
4, rue Aristide Briand - 75007 Paris - Tél : 01 40 63 61 21

N° 2596 – Proposition de loi pour des funérailles nationales au dernier Poilu de la guerre 1914-1918 et pour son inhumation à la nécropole nationale de Lorette dans le Pas-de-Calais (M. Jean-Marc Ayrault)